

Arrondissement de DUNKERQUE  
Canton de WORMHOUT  
**COMMUNE D'HERZEELE**

**ARRETE MUNICIPAL N° 51/2024**

**OBJET : REGLEMENTATION DU STATIONNEMENT ET DE LA CIRCULATION - 4 jours de Dunkerque – Dimanche 19 mai 2024**

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU le déroulement de la course cycliste « les 4 jours de Dunkerque » du mardi 14 mai 2024 au dimanche 19 mai 2024, et notamment le passage des coureurs sur le territoire d'Herzéele le dimanche 19 mai 2024 ;

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité lors du passage sur Herzéele de la course cycliste appelée "4 jours de Dunkerque", dimanche 19 mai 2024 de 08h00 à 15h00.

**A R R E T E :**

ARTICLE 1 : Le stationnement des véhicules sera interdit sur les trottoirs et sur la chaussée des voies empruntées par la course cycliste des 4 jours de Dunkerque, le dimanche 19 mai 2024 de 08h à 15h, selon les indications portées sur le plan ci-joint.

Tout manquement aux instructions données sur les interdictions de stationnement, peut amener à l'évacuation du véhicule.

ARTICLE 2 : La circulation des véhicules sera interrompue par intermittences, le dimanche 19 mai 2024 de 08h00 à 15h00 sur les chemins départementaux empruntés par les coureurs, à savoir :

- CD n°167 - Rue de Bambecque
- CD n°17 - Rue de Bambecque/Houtkerque
- CD n°37 - Rue de Winnezele

selon les indications portées sur le plan ci-annexé.

ARTICLE 3 : Des commissaires stationneront aux intersections et organiseront la circulation des véhicules.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- Le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque – e-mail : [gdp.dunkerque@lenord.fr](mailto:gdp.dunkerque@lenord.fr) - Monsieur le Chef de Brigade de la Gendarmerie de Wormhout - e-mail : [cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr)
- Monsieur Nicolas GERVOIS, Adjoint au maire chargé des festivités.
- Monsieur Eric MARCHYLLIE , Président – Les 4 jours de Dunkerque Organisation – 3 bis rue du Docteur Louis LEMAIRE – 59140 DUNKERQUE.

Fait à HERZEELE, le 02 mars 2024

Le Maire,  
Stéphane FRANCKE.

ARRETE RENDU EXECUTOIRE

PUBLIE ou NOTIFIE le : 02 mars 2024

La Maire, Stéphane FRANCKE.



DEPARTEMENT

MAIRIE

Section: ..

Nord  
COMMUNE

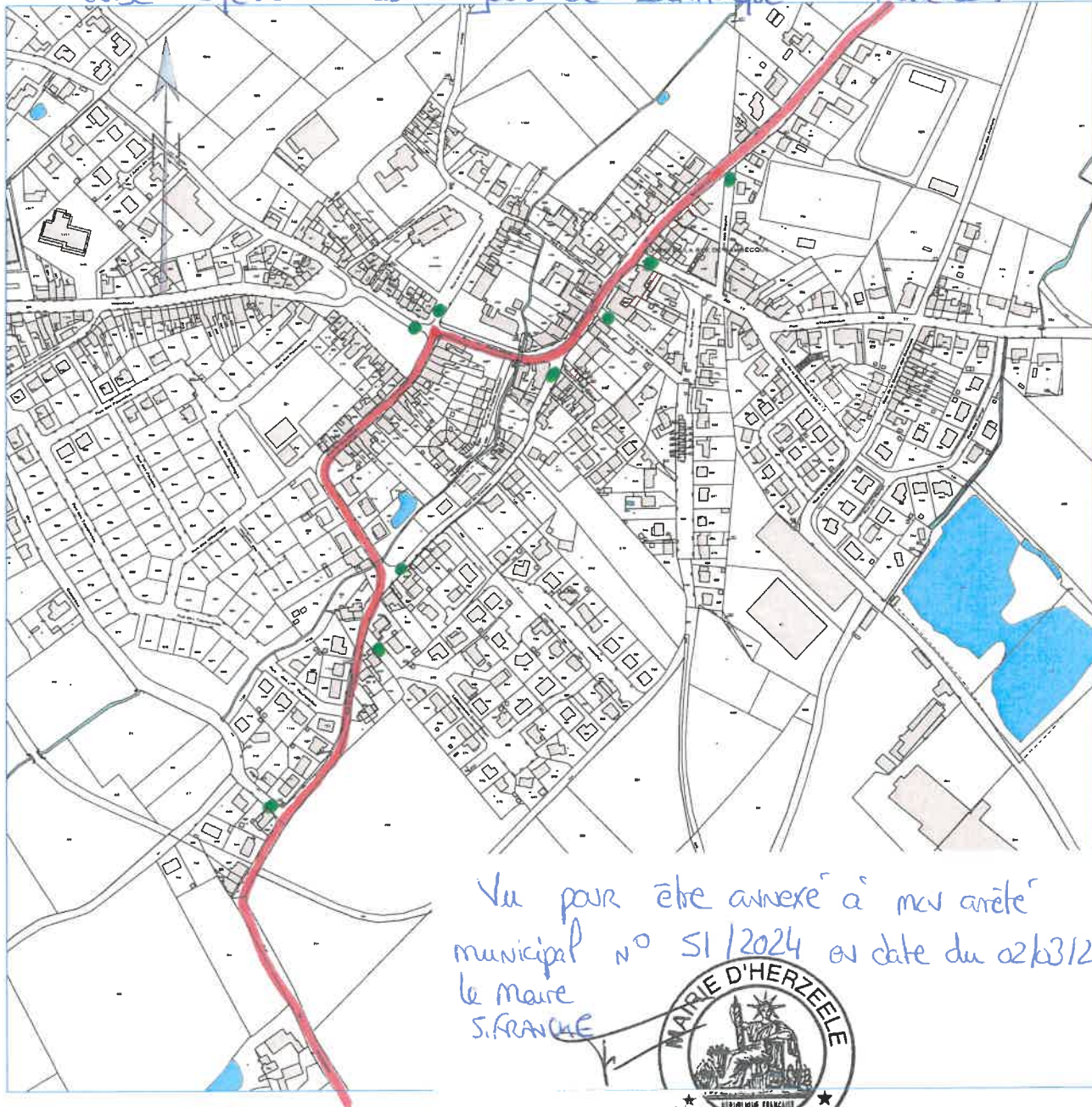
SERVICE DU PLAN

Echelle: 1/5834

Herzele

### EXTRAIT DU PLAN COMMUNAL

Course cycliste "les 4 pars de Dinterque" Dimanche 19 mai 2024



Vu pour être annexé à mon arrêté  
municipal n° 51/2024 en date du 02/03/2024  
le Maire  
S. FRANCKE



Référence de l'extrait :

Le présent extrait est :  
GRATUIT !  
Cachet:

— Course cycliste - les 4 pars de Dinterque  
Stationnement interdit et circulation des  
véhicules par intermittence  
• situations des commissaires.

Extrait certifié conforme  
au plan communal  
- à la date ci-dessous

A ...  
le 02/03/2024  
Signature